

ALLOCUTION DE M. FRANÇOIS MITTERRAND, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, À L'HÔTEL DE VILLE DE LORIENT, NOTAMMENT SUR LA POLITIQUE DE LA PÊCHE ET LES COMPÉTENCES DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, MARDI 8 OCTOBRE 1985.

8 OCTOBER 1985 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Monsieur le maire,

- Mesdames et messieurs,

- J'arrive presque au terme de ce voyage de deux jours en Bretagne. Ce que j'y ai vu, entendu dans la diversité des opinions et des intérêts, représente cependant une synthèse puissante de ce qu'est et de ce que peut faire et de ce que veut faire la Bretagne.

- Bien entendu, Lorient ajoute à ce tableau une touche forte en raison de son histoire, même récente, je veux dire trois siècles. Evidemment lorsque l'on compare à Quimper, c'est récent. Lorient est né de la volonté de quelques hommes et particulièrement, je le pense, de Colbert. Il porte cette marque. C'est une ville de volonté où l'on construit soi-même son destin. Autrefois c'étaient comme dans les abords des grandes villes, des prés, des champs, des bois tout au bord de la mer. Et voilà que par la volonté de ceux qui représentaient l'Etat, on estima nécessaire, en 1666 - je ne veux pas faire de l'histoire mais cela situe bien le moment qui fût un grand moment de l'aventure française - on décida ici de créer à Lorient la première esquisse d'un port. Je pense qu'on le fit aussi en raison des échanges commerciaux de l'époque et de la nécessaire ouverture vers les Indes, puisque ce fut le premier siège de la fameuse compagnie en question.

- Je note cet aspect-là : c'est une oeuvre volontariste comme on dit aujourd'hui. Cela a été construit avec les mains de l'homme pour une destinée qui est sortie de l'intelligence de l'homme et non pas nécessairement, comme dans tant d'autres endroits, par la simple conjonction heureuse des éléments de la géographie. Cela ne manque pas. Cependant la géographie ici est belle, utile et contribue largement à l'oeuvre des hommes. Mais c'est tout de même l'oeuvre des hommes qui, à l'époque quasiment moderne, a fait de Lorient ce que nous voyons aujourd'hui.

- J'étais venu dans cette salle à diverses reprises, j'ai connu, monsieur le maire, plusieurs de vos prédécesseurs avec lesquels j'entretiens toujours des relations d'amitié. Et j'ai pu admirer la continuité de l'effort d'une génération à l'autre.\

Je suis venu même très peu de temps avant l'élection présidentielle et devant vous, mesdames et messieurs, j'avais déjà esquissé une politique pouvant convenir au premier port de pêche de France. Tout de suite j'ai mis en oeuvre ce ministère de la mer attendu depuis si longtemps, confié à Louis Le Pensec, votre voisin, dont je dois dire - et j'ai rarement eu l'occasion de lui rendre hommage - qu'il a été un grand ministre de la mer. Seule une restructuration gouvernementale qui a vu le ministère, non pas disparaître, mais l'administration rassemblée sous l'autorité de Guy Lengagne - qui a perpétué l'oeuvre - a fait que ce début de grande tradition n'a pas été rompu mais infléchi. Le deuxième responsable de la mer, Guy Lengagne, venu d'un autre port fameux - Boulogne-sur-Mer - a pu poursuivre et compléter l'oeuvre première engagée par celui que je salue volontairement aujourd'hui.

- Ce ministère de la mer, concentration d'efforts autour d'une administration enfin centralisée, durera sous une forme ou sous une autre mais de toute façon devra durer. Elle est entrée dans nos moeurs politiques et administratives. Et chacun en sent bien la nécessité. Quand on songe qu'il a fallu attendre 1981 pour que la mer fut reconnue comme un domaine à part entière de la responsabilité politique d'Etat, on s'étonne d'avoir tant tardé.\

Notre politique a consisté à chercher, disons d'abord modestement, à redresser une situation qui à l'époque était fâcheuse. La pêche et l'ensemble du domaine maritime s'étiolaient. Il a fallu tout de suite beaucoup de vigueur. Elle a mis en oeuvre les premiers plans que nous avions ébauchés. Je vais très rapidement en tracer quelques étapes et vous vous rendrez compte comment le gouvernement, l'Etat, en relations avec les villes, mais aussi avec le Comité central des pêches maritimes dont la collaboration a été fort précieuse et constante, ont pu faire en 1985 de la pêche française une réalité économique, commerciale et humaine de première importance.

- Pourquoi est-ce que je parle de la pêche à Lorient ? C'est parce que égrenant les interventions, les allocutions à travers ce voyage, j'ai pensé que c'était ici que je devais m'attarder sur le problème de la pêche, comme sur la condition des pêcheurs, comme sur la réalité de ce que l'on peut appeler des armateurs ou des patrons, petits ou plus grands.

- Nous avons affronté beaucoup de difficultés au cours de ces quatre dernières années. Il a fallu d'abord réinstaller la position de la France à l'intérieur de la Communauté `CEE`. Un marché commun, au demeurant, n'était pas encore véritablement institué puisqu'il a fallu fonder ce que l'on a appelé l'Europe bleue. Encore aujourd'hui, c'est à la Communauté qu'il appartiendra de répondre aux sollicitations de la France. Je prendrai pour seul exemple, le problème des chalutiers de plus de 33 mètres, question qui m'a tout de suite été posée lorsque je suis arrivé sur le port par l'un de vos armateurs. Je connaissais ou plutôt l'on avait déjà évoqué ce problème mais croyez-moi le gouvernement se fait et continuera à se faire l'avocat des chalutiers pour que cette latitude nous soit autorisée.\

Puis autour de l'Europe bleue, il a fallu attendre. C'était en 1983, autant que je me souviens, que nous sommes parvenus avec nos partenaires, les neuf autres, à mettre sur pieds cette très difficile construction, tant les intérêts étaient divergents, et particulièrement pour la France car nous disposons de zones de pêche traditionnelle, et ces zones de pêche traditionnelle en dehors et plus loin que les 12 miles étaient sur des territoires réservés ou sous souveraineté d'autres pays que le nôtre. A l'intérieur de cette zone bleue, alors que les aires géographiques où s'exerçaient les souverainetés et où les usages des autres pays étaient fixés depuis longtemps, il fallait que nous puissions, indépendamment des nouvelles définitions des zones territoriales, obtenir pour nos pêcheurs qu'ils puissent demeurer, revenir dans leurs zones, là où leur métier s'exerce à travers des générations.

- Et c'est là que nos deux responsables successifs ont accompli une grande oeuvre. Il a fallu arracher à la dernière minute le consentement du Danemark. Je me souviens que le Danemark était le dernier obstacle pour que l'Europe bleue puisse naître. Finalement cela s'est fait. Je crois que les pêcheurs savent bien que cela a été bien fait.\

Et puis voilà, je l'ai dit tout à l'heure, l'élargissement des 12 miles et puis l'élargissement tout simplement de la communauté elle-même, passée de 10 à 12, ce sera fait, je le pense, le 1er janvier prochain. Mais cela a posé des problèmes de plusieurs sortes, sur le -plan de l'agriculture, naturellement la vigne et les fruits et légumes. Mais il y avait et il y a toujours le problème de la pêche en Atlantique et en Méditerranée. Il fallait d'abord définir une durée pendant laquelle chacun tenterait dans la nouvelle Communauté de trouver ses aises, de faire cesser les concurrences inutiles ou déloyales. Voilà, nous avons 10 ans. Et pendant ces 10 ans, que fera-t-on ? Qu'est-ce qui est déjà entendu ? Quel est déjà le contrat ? Nos représentants ont lutté pour que soit reconnue par l'Espagne notamment, qui disposait de la plus puissante flotte de cet ensemble, une limitation de sa flotte. Obtenir d'un pays actif, plein d'intelligence et de force comme l'Espagne dont les ambitions sont grandes, qu'il renonce à l'extension indéfinie de sa flotte, cela n'était pas non plus très facile. Et pourtant, au cours de négociations préalables entre l'Espagne et la France, entérinées par la Communauté, nous y sommes parvenus. Bien entendu, encore faut-il que cette diminution de la capacité de la pêche espagnole à travers le temps soit l'objet d'un certain contrôle, sans quoi nous ne serons pas toujours très assurés que les accords seront respectés. Quelques incidents ont illustré cette maxime £ il faut toujours un contrôle pour qu'un accord entre dans la réalité.\

Eh bien, on a également obtenu et je m'adresse à celles et ceux d'entre vous qui connaissent bien les besoins de la pêche, on a obtenu un renforcement de la surveillance. Elargissant encore le problème de l'Espagne, du Portugal, ancienne et toujours grande puissance maritime, il a fallu surmonter la difficulté de définir les droits et les devoirs à l'intérieur de l'Europe bleue, de protéger les lieux où il y a une richesse, richesse en poissons et pas toujours la même selon la qualité ou l'espèce. Nos représentants, notre ministre, notre secrétaire d'Etat, étaient-ils nés dans la partie ? Je n'en sais rien. Très rapidement, ils s'y sont très remarquablement adaptés. Et l'on a pu voir, en relation toujours avec le président, M. Hure, avec les armateurs qui sont ici à Lorient, on a pu voir reconnaître le droit de la France, le droit de notre pêche, le droit de nos pêcheurs. Et puis, il a fallu regarder plus loin. Une série d'accords ont été signés avec les pays côtiers d'Afrique, avec le Maroc certainement, avec le Sénégal et avec la Mauritanie dont les côtes sont extrêmement poissonneuses, avec le Guinée, l'obscurité que l'un

avec la manille dont les côtes sont extrêmement poissonneuses, avec la Guinée - j'observais que l'un des bateaux que l'on me faisait voir revenait de Konakry - et ainsi de suite, remplaçant par la qualité de notre armement, remplaçant les puissances ou certaines d'entre elles et l'une d'entre elles particulièrement, je pense à l'Union soviétique, qui, comme vous le savez, dispose de moyens très puissants. Si bien que sur tous les terrains, sur le -plan national d'abord, puis sur le -plan de l'Europe, puis par -rapport à l'élargissement de cette Europe bleue qui succédait de si près dans le temps au premier accord qui risquait tout aussitôt d'être détruit par l'élargissement, puis les accords avec des pays extérieurs à la Communauté, aujourd'hui le champ est vaste. Encore faut-il éviter qu'il ne se limite tout aussitôt, je pense en particulier aux accords nécessaires avec le Canada, pour que tout ce qui entoure les îles de Saint-Pierre et Miquelon pour que les Terres Neuvas ne se trouvent pas interdits de pêche là où, de génération en génération, ils ont acquis ce droit. Nous sommes en négociation avec le Canada, et il n'y a pas lieu de penser que nous lâcherons la rampe. Non, nous défendrons ce droit puisque cela s'appelle un droit.

- Il y a encore beaucoup d'autres choses. On m'a communiqué les inquiétudes sur la flotte thonière. Je crois que cela part de Concarneau. La flotte thonière de Concarneau a déjà pu obtenir par des accords avec les îles Seychelles et avec les autres pays du côté de l'Océan Indien d'être mieux assurée. Je crois que l'on peut dire que si l'on avait pas assuré ces accords, aujourd'hui la pêche thonière serait encore plus gravement dans le creux de la crise. Mais on a élargi à temps le champ d'extension de la pêche française et particulièrement de la pêche bretonne, car Concarneau n'est pas si loin d'ici.\

Tout cela eût été incomplet, mesdames et messieurs, si l'on n'avait en même temps abordé le problème social. C'est-à-dire tenté d'apporter aux hommes qui travaillent pour la pêche, tout simplement ce qui leur est dû comme à tous les travailleurs. Et c'est bien la marque de ce gouvernement que d'avoir cherché le progrès social et le progrès économique. C'est ainsi que nous avons mis en place, ce que l'on appelle l'expression du droit des travailleurs. Ce n'est pas mince. Oh ! cela a mis longtemps, cela mettra encore longtemps pour entrer dans les mœurs. Mais enfin on compte les entreprises, en France, par milliers, où il a fallu que ce qu'on appelle "les lois Auroux" entrent en exercice. Eh bien ! on avait peut-être oublié de penser auparavant que les pêcheurs aussi c'étaient des travailleurs et que si les conditions de leur travail étaient particulières, rendues plus difficiles, ne pouvant se plier aux dispositions législatives comme on peut le faire, naturellement, dans un travail à terre où l'on peut être plus facilement routinier, ces lois ont été adoptées, de même sur la durée du travail.

- Enfin, vous le savez bien, nous sommes intervenus pour que les pensions des marins puissent tout simplement retrouver un minimum de justice.

- Pourquoi est-ce que je vous dis cela aujourd'hui à Lorient ? Parce que la pêche et les pêcheurs, par - nature et par définition, sont émiettés tout le long de nos côtes. Ils sont toujours en bordure, ils pénètrent peu, tant ils sont occupés par leur profession, par les obligations de cette profession qui les éloignent nécessairement & ils pénètrent assez peu à l'intérieur. Alors la population française et ceux qui représentent cette population ont eu tendance à oublier que les pêcheurs représentaient un corps professionnel fort important pour notre commerce extérieur, fort important pour l'activité du pays, fort important par le nombre et par la qualité des personnes : les marins et leurs familles, éléments indispensables de la structure française. Voilà !\

Alors, on s'y est attaqué. Je vous laisse juge au travers de cette action, que d'autres continueront car la mer, la France et l'Océan, cela devrait être déjà un vieux couple. Et par quel hasard la France s'est-elle à travers les siècles, nous en parlions encore ce matin, détournée de ces champs immenses qui pouvaient être les siens ? Ils l'ont été les navigateurs, certes, et particulièrement ces gens de l'Ouest, du Nord au Sud, la côte Ouest, particulièrement les Bretons ont été des hommes d'aventures et d'audace. On trouve leurs traces et leurs noms un peu partout dans la conquête de la terre. Dès que la terre émergeait de l'océan, y mettait pied quelqu'un et les Bretons n'étaient pas les derniers.

- Mais, de grandes politiques maritimes, je n'en compte guère. Oui, il y a eu quelques instants. Cela n'a pas duré. Aussi la France se retrouvait toujours dans son destin continental et seulement dans ce destin continental. Eh bien ! Ce n'est pas exact aujourd'hui et on s'en rend compte alors que, comme je l'indiquais en début de matinée et particulièrement à Brest, l'essentiel de la défense de la France repose sur les sous-marins et, particulièrement, sur les sous-marins nucléaires.

- C'est dire que si nous n'avons pas eu, ou rarement, à travers les temps, une flotte capable de porter

loin partout par comparaison avec les grands conquérants océaniques - je pense en particulier aux Anglais -, enfin nous disposons d'une force qui nous situe en troisième position dans le monde, et, essentiellement, à partir de l'Atlantique.

- Lorient, cela a été le siège de la flotte de guerre, de la flotte de commerce. Cela allait toujours pour le commerce, cela allait aussi pour la pêche. Cela allait aussi pour la plaisance. Ainsi tous les aspects, toutes les variétés de ce beau métier avec, en perspective - oui - la présence de la France au travers des continents par le moyen de la mer, tout cela est désormais à notre portée, tandis que la sécurité des Françaises et des Français est assurée par un certain nombre de travaux, par le travail des marins, de cette marine sous-marine et aussi sub-marine. Je pense aux sous-mariniers qui pendant deux mois plongent pour ne ressortir qu'au terme du délai qui leur a été fixé, sans jamais apparaître en surface et ce qui représente des équipages d'une nature admirable, d'une discipline en même temps que d'une capacité à vivre ensemble en faisant un travail qui exige d'échapper à toute détection en temps de paix face aux technologies les plus avancées sur la surface de la planète. Tout cela représente une puissance maritime qu'il convient désormais d'assurer dans le domaine économique et commercial. Ainsi la France aura retrouvé une autre face de son visage. Le continent oui, l'Europe, l'Europe du Marché commun qui désormais englobe plusieurs des pays maritimes mais aussi une France qui sait et qui peut regarder au-delà, vers l'ouest sans doute mais aussi les mers du Sud. Et cette réflexion qui n'a pas pour objet d'entrer dans un autre domaine, vous fera quand même entendre que la réalité de la France ne continuera d'être ce qu'elle est que si sa présence est assurée autant qu'elle le veuille, autant qu'elle le décide, est assurée partout.\

Monsieur le maire, vous avez évoqué un certain nombre d'autres problèmes. Vous êtes aujourd'hui le responsable de Lorient, le premier responsable. Cela convient à votre âge, à votre énergie, à votre dynamisme. Et vous êtes sollicité par tous les problèmes qui assaillent le maire d'une ville, et surtout si cette ville grandit. Vous avez quelque soixante-dix mille et même plus d'habitants. Vous êtes au centre d'un ensemble qui en atteint peut-être, me disiez-vous, centre trente mille ou qui les dépasse : c'est une unité importante, composante de la réalité française. Alors vous êtes préoccupé par les problèmes de la ville, par ce qu'on appelle toujours de ce mot barbare et qu'on entend prononcer un peu partout, "le désenclavement". Quand je vais dans le Cantal, on me parle de "désenclavement" et je comprends assez bien : il suffit de regarder ce qui se passe tout autour. Mais quand j'arrive en Bretagne, on me parle de "désenclavement" et la première parole de M. le président de la région `Raymond Marcellin` lorsqu'il me reçût au cours d'une autre visite, devant son assemblée régionale, c'était aussi pour me parler des moyens de transport qui permettraient de "désenclaver" la Bretagne.

- Et se greffe sur ce sujet un autre sujet : il faut désenclaver la Bretagne mais il faudrait aussi désenclaver toutes les Bretagnes en même temps, alors là on entre dans un casse-tête qu'il est extrêmement difficile de résoudre : faut-il passer par le Nord, faut-il passer par le Sud ? Bien entendu, il faut passer par le Nord et il faut passer par le Sud. Mais de préférence le faire exactement en même temps, sans quoi on imagine le déséquilibre ! Vous l'avez fort bien dit tout-à-l'heure, monsieur le maire. Je ne vais pas répéter ce qui était si bien exprimé.\

Alors on va bien mesurer, côté SNCF, puis côté routes, comment à mesure qu'on avancera ou qu'on fera se rejoindre les deux bouts depuis l'extrême occident jusqu'à la capitale Rennes, sans parler des transversales sur lesquelles monsieur le président de région, vous attachez les plus grands soins, comment va-t-on faire ? Alors, il s'agit là d'abord de crédits, et les crédits ne sont pas illimités, et le problème est de s'en servir de telle sorte que nul n'ait le sentiment d'être oublié - et pas simplement le sentiment -, qu'il n'y ait pas d'oubli réel dans la progression de la Bretagne. Celle-ci, par le moyen des airs, se trouve déjà bien mieux située, mais par ce qui revient tout simplement à épouser la nature du sol, elle a encore besoin de quelques progrès sensibles. J'étais à Quimper tout à l'heure et je voyais bien que s'il n'y avait pas de rocade, cette ville, petite capitale d'un beau pays, se trouverait dans la difficulté de sortir de son engorgement présent. Ce problème se pose évidemment à Lorient, dans des termes semblables, bien que vous ayez, vous, l'ouverture sur l'océan et là, il n'y a pas de limite. Mais enfin, du côté des grands centres, du côté du centre même de votre département et du côté de l'intérieur de la France et de la capitale de la France, du côté de ces grands ensembles qui vous permettent - région de Bretagne - d'être reliées aux autres grandes régions d'Europe c'est vrai, et ce sera l'un des

enseignements que je rapporterai au gouvernement : nous devons rendre plus cohérente encore notre action pour avancer d'un pas égal.

- J'ai entendu dire cela un peu partout car dans le Nord on me disait un peu, en termes très polis, "méfiez-vous du Sud" et, dans le Sud, eh bien ! on me dit "Faites attention au Nord", étant bien entendu que, pour celui qui préside le Nord et le Sud, ce genre de langage est naturellement inconnu. Alors, moi je viens là, je suis en visite. J'entends ce qu'on me dit et, en même temps, lorsque je reviens à Paris, je me dis mais avec les sous qu'on a, si on veut pas en prendre davantage dans la poche du contribuable, il faut quand même faire attention, donc au moins que les crédits dont on dispose soient utilisés intelligemment et équitablement.

- J'ai retenu votre demande, monsieur le maire, et si je ne veux pas entrer dans le détail de savoir s'il faut faire tel tronçon plutôt que tel tronçon, le Premier ministre et le ministre de l'urbanisme, du logement et des transports ainsi que le ministre de l'économie et des finances qui risque d'avoir son mot à dire dans cette affaire, seront informés par moi de la nécessité d'agir comme cela. Oui, je m'adresserai au gouvernement.\

J'observe que, pendant ce voyage, comme dans les autres précédemment - c'est la douzième région que je visite sur les vingt-deux -, un certain nombre de confusions se font sur le rôle et les compétences du Président de la République. Oh ! cela ne me gêne pas ... mais enfin, il y a une Constitution que je connais d'autant mieux que je ne l'ai pas votée et que j'applique avec le respect du vote des Français. Ce vote des Français s'est exprimé contre mon avis. Je reconnais au suffrage universel une force supérieure à l'expression de mon propre suffrage et j'applique la Constitution avec d'autant plus de souci et de scrupule que j'observe qu'un bon nombre de ceux qui précisément me l'ont proposée, semblent assez pressés de ne plus en tenir compte. Cela fait partie des aller-et-retour de la politique intérieure. Seulement, voilà, il y a le droit. Et c'est vrai que le Président de la République n'a pas à se mêler de tout. Oh ! Si je vous écoutais, mesdames et messieurs, quel sujet échapperait à nos conversations ? Que ne me serait-il demandé ? Quoi : comme agent de transmission ? Comme facteur pour le compte des populations auprès d'un gouvernement qui agirait plutôt que moi ? Comme conseiller près du Premier ministre ? Dans l'esprit de beaucoup de Françaises et de Français, le Président de la République peut tout faire. Il y a là une certaine déviation de l'esprit que j'appellerai tout simplement et tout modestement "l'esprit républicain". Bon, il peut tout faire : non ! il ne peut pas tout faire mais il peut faire beaucoup et je veillerai à ce que le Président de la République puisse continuer à faire beaucoup, c'est-à-dire puisse remplir les compétences que la Constitution lui accorde.

- La confusion entre par les portes et les fenêtres. Combien d'articles écrits par des gens sérieux, au ton doctoral, expliquent qu'ainsi le Président de la République actuel réclamerait l'attribution de je ne sais quel secteur réservé et privilégié ... mais non, mais non ! Je suis contre toute forme de secteur réservé. Les compétences de la Constitution c'est largement suffisant pour que le Président de la République puisse remplir sa tâche. Certes, si cela lui fait plaisir et que le gouvernement y consente qu'il ait telle ou telle manie ou, comme on dit dans les milieux chics parisiens "hobby", qu'il se passionne comme le faisait l'un de mes prédécesseurs, à juste titre, pour les quais de la Seine `Georges Pompidou` ou un autre pour autre chose, personne ne prendra cela de mauvaise façon. Mais pour ce qui touche aux relations du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif, du pouvoir exécutif dans ses diverses répartitions, du pouvoir judiciaire et de ces pouvoirs qui s'identifient à des droits qui sont les libertés des droits de l'homme, du citoyen, les libertés publiques, alors là, il faut que nous soyons très précis : j'ai employé le terme tout-à-l'heure, il faut que chacun soit scrupuleux dans l'amour et pour le service de la démocratie.\

Ce qui veut dire que j'aurais pu me dispenser de répondre à un certain nombre de vos questions mais j'aurais été comme un malappris. J'aurais même manqué aux règles élémentaires de la politesse et puis, même, j'aurais sans doute exagéré mon propos parce que, c'est vrai ce soir je serai à Paris, demain je présiderai le Conseil des ministres et je trouverai devant moi le Premier ministre et les ministres en question. Et si je ne profitais pas de cette occasion, qui revient chaque semaine, pour leur dire : "Je reviens de Bretagne, peut-être l'avez-vous appris ? J'ai entendu beaucoup d'élus locaux ou régionaux, des gens sérieux qui s'y connaissent et ils m'ont fait valoir qu'il y a ça qui marche mais surtout, surtout il y a ça qui ne marche pas..." je manquerais alors là, d'abord au bon sens, ensuite à l'intelligence, ensuite même, je le crois à l'accomplissement de mon devoir.\

intelligence, ensuite même, je le crois à l'accomplissement de mon devoir.\

Je serais donc, autant qu'il me sera possible, votre interprète auprès d'un gouvernement auquel il appartient de mettre en oeuvre ceci dans le respect des grands équilibres auxquels nous parvenons après tant d'années qui ne commencent pas en 1981 où la France vivait dans la triste inflation : 14 % ! Avant mai 1981 : 14 % par an. Bah ! ma foi, on s'achemine vers 5, on ira vers 3, on va devenir compétitif y compris avec les Allemands, au sein du système monétaire européen, ce n'est pas si mal.

- L'inflation, que de fois l'ai-je répété, c'est un impôt sur les pauvres et c'est une prime supplémentaire pour les riches. En tout cas le pays ne peut pas se payer le luxe d'avoir une inflation exagérément supérieure à celle de ses concurrents les plus directs, sans cela sa monnaie ne tient pas.

- Aujourd'hui, nous avons des réserves puissantes en devises. Aujourd'hui le franc résiste en dépit de la chute rapide du dollar. Bon, on n'est pas content quand il monte, on s'inquiète quand il baisse. Bien entendu lorsqu'il y a une monnaie dominante qu'elle fasse ceci ou qu'elle fasse cela c'est toujours difficile pour les autres. Mais, en tout cas, le franc solide tient bien, n'est pas affecté par les mouvements en question.\

Nous sommes en mesure aujourd'hui d'assurer à la France une période pendant laquelle elle dominera, avec sagesse, avec résolution les problèmes qui se posent à elle. Les problèmes sociaux dont le premier, bien entendu est celui de l'emploi mais tous les autres aussi qui passent par celui de sa modernisation et de la formation des femmes et des hommes. Que les gens qui travaillent se forment au métier qu'ils feront plutôt que de se former aux métiers qui ne se feront plus. Et c'est bien là l'une des raisons de la grande plainte dont on entend l'écho un peu partout : cette sorte de refus d'adapter notre société économique aux réalités du monde moderne. Cet attachement que je comprends mais qui ne peut pas prendre le pas sur les autres préoccupations du gouvernement. Ce souci, cette nostalgie que l'on a d'un instrument de travail dès lors qu'il est révolu. Ah ! certes, s'il n'est pas révolu, le devoir de l'Etat c'est de contribuer à sa maintenance. Mais si, venus de partout, du Japon, des Etats-Unis d'Amérique, d'Allemagne ou d'ailleurs, arrivent des marchandises, des produits, des machines qui, fabriquant mieux, plus vite et moins cher détruisent nos structures, alors que restera-t-il à vos filles et vos fils, je vous le demande, à vous Bretons, comme je le demande aux autres Français : que restera-t-il à vos filles et à vos fils ? Ou bien le sort que vous leur réserverez sera-t-il le sort de personnes assistées ? Mais qui assistera les autres si le pays tout entier plonge dans un passéisme qu'il ne pourra plus jamais dominer, alors que le moment est là, que nous y parvenons que déjà des industries puissantes s'imposent. C'était dans le Nord mais je l'ai vu dans le Sud. J'ai vu des coopératives, j'ai vu des usines coopératives, La COPERL par exemple, près de Lamballe. Je cite cet exemple, je pourrais en citer d'autres. Je pourrais citer Bridel, près de Rennes, comme je pourrais citer Bolloré, près de Quimper. Mais ce que j'ai vu, ce n'est pas simplement trois entreprises, c'est dix au moins qui prennent leur part de marché et qui se permettent de dire : "Je suis dans ce domaine le premier du monde", ou "je suis - ce qui n'est pas si mal - le premier de la France" "j'occupe déjà 10 % du marché aux Etats-Unis d'Amérique", "nous sommes des conquérants et nous allons gagner".\

J'attends que la majorité des Français, mais je suis sûr des Français, qu'ils comprennent que c'est nécessaire partout. - Oh ! on ne gagnera pas partout, je ne veux pas vendre des illusions - mais la prospérité générale découlera de cette modernisation qu'il faudra accompagner constamment d'une politique audacieuse de réformes sociales pour que la répartition de ces nouveaux profits puissent être justement remplis au bénéfice de ceux qui travaillent, de ceux qui produisent et pas simplement au bénéfice de ceux qui possèdent. Mais ça, c'est la démarche qui est la nôtre, vous le savez bien ! Moi je suis sûr que les années 1990 parviendront, avec une France modernisée, des femmes et des hommes formés, éduqués, heureux de connaître, oui, les secrets - pour moi cela reste souvent des secrets - de la technique et de la science, maîtres de leur outil. La machine pour la première fois depuis le début de la première révolution industrielle, c'est-à-dire depuis le début du XIXème siècle ou la fin du XVIIIème, avec la révolution de la vapeur la machine, pour la première fois, paraît domestiquée par l'homme. Depuis le début de l'ère industrielle, c'était la machine au service du type de société qui me paraît finalement déplorable, c'était la machine qui avait dominé l'homme. Voilà pourquoi, ce que nous entreprenons avec vous, mesdames et messieurs, quelles que soient vos opinions politiques - et ce que je vous dis là, beaucoup d'autres que moi y pensent, dans la majorité ou dans l'opposition, parce que c'est un devoir national - tout cela, je vous le répète volontairement, c'est à notre portée. A la portée de nos

intelligences, à la portée de nos mains, de nos volontés.\

J'ai dit à Quimper, tout-à-l'heure, que je faisais tout à fait confiance, c'est bien la moindre des choses et la moindre des logiques, à ceux qui gouvernent, au gouvernement de la République. Parce que je sais leur acharnement au travail leur volonté de réussir pour la France, parce que je vois le travail d'un Premier ministre qui apporte force, compétence, dévouement, des talents multiples et, autour de lui, des femmes, des hommes - qui, certes sont toujours remplaçables, toute majorité aussi peut être remplacée, c'est la loi même de la République - qui, pour le temps qui leur est donné et il leur sera donné tout le temps de ma confiance et cette confiance ne peut leur être retirée car nous sommes solidaires dans l'action engagée depuis 1981 - constituent une bonne équipe de France.

- Je lisais, il n'y a pas si longtemps, un article éditorial d'un journal qui n'est pas très favorable à la majorité mais je ne dirai pas lequel car naturellement on a le choix. Et on y disait : comment, dans un même moment Ariane est bien partie mais elle n'est pas arrivée, Concorde a eu de la peine à démarrer, on a perdu la Coupe Davis, on n'a pas gagné en Allemagne de l'Est... je lisais ça et je disais, l'équipe de France à Berlin-Est ou à Leipzig c'était moi £ mais, en même temps je me sentais bientôt champion du monde d'automobile. Je me voyais traversant l'Atlantique à la rame et même sur une planche à voile £ je me voyais, à la place de Bernard Hinaut, le Breton, capable de gagner le Tour de France: c'était moi çà aussi ! Si l'on m'accorde ceci accordons-moi aussi cela.

- Arrêtons, cela finirait par être une plaisanterie. Je veux dire par là que nous sommes tous, Françaises et Français, de bonne volonté. Chacun fait le choix que lui convient selon l'idée qu'il se fait de la société, je dirais même encore des formes de civilisation, selon la relation qu'il établit entre l'Etat et les citoyens, entre la société et les individus. Chaque individu a bien ce droit, dès lors qu'il reste dans les limites qui sont celles d'un Etat civilisé.\

Et puis pour le reste, lorsqu'il s'agit de grandes tâches, soyons capables de les faire ensemble. Nous avons parlé, monsieur le maire, de choses sérieuses. Il n'en est pas une qui ne réquière l'effort de tous. C'était d'ailleurs votre conclusion. Vous disiez : à Lorient, pour l'essentiel, chacun met la main à la pâte, plus nous serons regroupés, plus nous porterons Lorient dans un rang mondial important, comme nous avons su le faire pour la France. Et je dirai la même chose. Simplement, moi, je suis responsable, le premier responsable de la République et j'ai les ambitions de voir cette République et à travers elle la France, continuer de gagner le rang qui naturellement lui revient. Nous sommes tous nés ou nous avons vécu ou nous avons grandi ou nous avons rejoint la France dans son histoire. Je m'en sens comptable, mesdames et messieurs. Je m'en sens responsable et la France, je l'aime dans toutes ses composantes, chacune de ses régions. J'éprouve comme la sensation de correspondre à l'âme de ses régions, quelles qu'elles soient. En Bretagne : je ne suis pas Breton, je n'ai jamais vraiment vécu en Bretagne et j'ai rencontré des Bretons. Dans la majorité de ceux que j'ai rencontrés, élus du peuple, plutôt d'opposition - ce n'est pas le cas ici - et pourtant j'ai perçu comme une sorte de volonté commune et un commun amour de la patrie qui est la nôtre.

- Je ne terminerai pas par des paroles bénisseuses, je sais ce que sont les combats de la démocratie. Mais je vous en conjure, mesdames et messieurs, Françaises et Français, au travers de l'exemple de Lorient et de tant d'autres cités de Bretagne, conquérons ensemble l'avenir, nous le pouvons si nous voulons.

- Vive Lorient !

- Vive la République !

- Vive la France !\